

## Quelques exemples de friches

Une friche peut être un bien vacant ...



Une friche peut être également un ancien site industriel...



...un ancien local commercial...



...ou un bâti qui tombe en ruine.



...ou un site sans bâti mais a été anthropisé.



En somme, une friche est un site anthropisé, avec ou sans bâti, qui a perdu ses usages et qui nécessite des travaux préalables pour le réemploi.

## Pour apporter votre contribution

L'identification des friches ainsi que leur caractérisation nécessite une fine connaissance du territoire.

**Votre participation dans l'identification des friches est donc essentielle**

Rendez-vous sur le site internet de la préfecture à la rubrique "Aménagement du territoire, urbanisme" pour **consulter l'observatoire** et pour **répondre au questionnaire en ligne** afin de transmettre des nouvelles friches.



Scannez-moi !

## L'accompagnement de vos projets

Pour vous aider dans vos démarches, rapprochez-vous auprès de la Direction Départementale des Territoires. Ils sauront vous guider sur les différents dispositifs existants et acteurs du territoire pour la requalification des friches.

Direction Départementale des Territoires de la Haute-Marne  
Renseignements complémentaires par Tél. 03 25 30 79 78  
ou Mel : ddt-friches@haute-marne.gouv.fr

## Observatoire départemental des friches



Un outil opérationnel à destination des acteurs du territoire

# La requalification des friches, un potentiel de développement à mobiliser

Les friches\* représentent un important gisement foncier au service du développement du territoire dans une perspective d'aménagement durable.

\* D'après l'article L.111-26 du code de l'urbanisme : « tout bien ou droit mobilier, bâti ou non bâti, inutilisé et dont l'état, la configuration ou l'occupation totale ou partielle ne permet pas un réemploi sans un aménagement ou des travaux préalables. »

L'observatoire départemental des friches a été créé pour accompagner les porteurs de projet dans leur démarche de requalification du foncier existant. L'observatoire permet une identification rapide des sites "clé en main" pour le développement de projets. Cette démarche vertueuse de requalification du foncier existant permet également de bénéficier de dispositifs financiers d'accompagnement.

# Un observatoire au service du territoire



## Mieux connaître le gisement foncier du territoire

- Disposer d'un recensement unique des friches du département ;
- Connaître les principales caractéristiques de chaque friche.

## Faciliter les projets de développement

- Aider à l'élaboration des documents d'urbanisme ;
- Permettre d'identifier plus facilement les sites répondant à un besoin particulier ;
- Identifier un potentiel de revalorisation et de mutabilité pour les sites en déprise.

## S'inscrire dans le cadre de l'aménagement durable du territoire

- Offrir de nouvelles opportunités de développement ;
- Identifier des sites pour accueillir des projets dans le cadre du développement urbain, économique, agro-environnemental et des EnR.

# Un observatoire public et évolutif

L'observatoire se présente sous la forme d'une carte dynamique consultable en ligne qui localise les sites en friche. La mise à jour est permanente : dès qu'une nouvelle friche est identifiée, elle est visible immédiatement sur la carte.

### Différentes échelles d'affichage des friches pour localiser les friches sur les communes

### Une fiche descriptive par friche afin de prendre connaissance du potentiel de mutabilité et des éventuelles orientations pour le site

### Un récapitulatif départemental pour connaître les statistiques du territoire

237 friches, 1 friche reconvertie

206,09 ha de foncier :  
 • surface moyenne : 0,87 ha  
 • plus petite friche : 40 m²  
 • plus grande friche : 51,32 ha

#### Surface au sol

Plus de 20000 m²	15
Entre 5000 et 20000 m²	18
Entre 1000 et 5000 m²	36
Moins de 1000 m²	168

#### Part de bâti

Plus de 60 %	109
Entre 40 et 60 %	42
Entre 20 et 40 %	37
Moins de 20 %	49

#### Origine

Ferroviaire	5
Industrielle	25
Militaire	5
Scolaire	4
Hospitalière	2
Commerciale	79
Logistique	3
Administrative	11
Résidentielle	64
Mixte	0
Autre	49

#### Type de propriétaire

Collectivité	11
Opérateur public	5
Coopérative/indivision	7
Personne Morale	24
Personne Physique	98
Autre	1
Ne sait pas	80

#### Pollution

Bâti et sol pollués	136
Bâti pollué	70
Sol pollué	1
Bâti et sol non pollués	22
Suppléant	0
Ne sait pas	0

#### Potentiel de mutabilité optimal

Développement urbain	197
Développement activités économiques	13
Évolution agro-environnementale	1
Photovoltaïque	6

### Ex-école maternelle de la Vignelle

1 rue d'Avoye 54000 SOLEY

HAUTE-SAÔNE

#### POTENTIALITÉ DU SITE

Le potentiel de mutabilité (évaluation visuelle de la friche pour répondre à la fiche) : plus le potentiel est élevé, plus le réaménagement sera aisé. Une grille plus fine "mutabilité" sera mise en place au moment de la reconversion. Le langage quadripartite sera le plus accessible à la fois.

Potentiel de mutabilité

Perspectives de reconversion de la friche

#### CARACTÉRISTIQUES

Surface : 4381 m²  
 Origine : Scolaire  
 Propriétaire : Collectivité  
 Surface des bâtiments : 437 m²  
 État des bâtiments : Bon état  
 Pollution : Bâti pollué

Urbanisme : Logements  
 Équipe dans le cycle de reconversion  
 Diagnostic (Étude de vocation, hypothèses de reconversion)  
 Équipe de sauvegarde du patrimoine : Non

Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter : cdd@friches-haute-saone.gouv.fr

Fiches n°10 - Date de mise à jour : 10/03/2021